



BULLETIN N° : 03-2020

TITRE : Examens aux fins d'obtention de licences d'assurance

DATE : 27 avril 2020

Compte tenu de la propagation de la COVID-19, et à titre préventif, le Bureau du surintendant des assurances, suspend jusqu'à nouvel ordre tous les examens prévus aux fins d'octroi de licences d'assurance. Le Bureau surveille constamment la situation et vous informera de toute modification à cette décision, le cas échéant. Dès que nous pourrons travailler en toute sécurité, nous établirons un calendrier d'examens flexible pour répondre aux besoins des personnes touchées par cette décision.

Si vous êtes déjà admissible au Programme de qualification en assurance de personnes (PQAP), nous prolongerons votre préqualification soit jusqu'au 31 décembre 2020, soit pour douze mois, selon la date la plus proche.

Nous vous invitons vivement à consulter les éditions ultérieures de ce bulletin pour vous tenir au courant des changements éventuels au calendrier des examens.

Pour en savoir plus sur la Directive, veuillez communiquer avec le Bureau du surintendant des assurances par téléphone au 867-767-9171, poste 15252, ou par courriel à Superintendent_Insurance@gov.nt.ca.

Louise Lavoie
Surintendante des assurances